

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 1^{er} avril 2025

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué,
En exercice : 11 s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de monsieur
Présents : 07 RAMBAUD Christophe, maire.
Absents : 04
Votants : 07 Présents : RAMBAUD Christophe, MOLLIER Christelle, GARDET Benjamin, SOCQUET-JUGLARD
Magdalène, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, AINOZ Jean-Louis, SOCQUET-JUGLARD Pierre.
Date de la convocation : 25/03/2025 Absents : MALINVERNO Jean-Baptiste, BELLENGER Thierry, HURLIN Frédéric, MORONI Bruno.
Secrétaire : AINOZ Jean-Louis.

Délibération 2025-04D11 – Approbation budget primitif 2025 – budget Halte-garderie

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants et L 2311-1 à L 2343-2,
Considérant la nécessité de voter le budget primitif de l'exercice 2025 de la Halte-Garderie

Monsieur le maire expose à l'assemblée le contenu du budget et après avoir répondu aux questions posées.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- Approuve le budget primitif 2025 qui s'établit comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	16 886.00 €	16 886.00 €
Investissement	8 000.00€	8 000.00 €
Total	24 886.00 €	24 886.00 €

Ainsi délibéré en séance, les jours mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le maire
Christophe RAMBAUD

